

Québec français



Nouvelles brèves

Number 21, March 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56765ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1976). Nouvelles brèves. *Québec français*, (21), 4–5.

Un colloque s'organise à Québec

L'assemblée générale des membres de la section de Québec aura lieu en mars. À cette occasion, l'exécutif actuel de la section organise un colloque qui prévoit entre autres choses : un vendredi-rencontre avec l'écrivain québécois Marie-Claire Blais et un samedi où, à l'intérieur de dix (10) tables-rondes, seront discutés des sujets tels l'expression verbale à l'élémentaire, la littérature et l'enracinement, l'analyse du récit et du roman et « le projet de séquences » au collégial. Les responsables nous promettent des animateurs préoccupés par ces questions.

Le congrès de la FIPF

Le troisième congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français s'est tenu à la Nouvelle-Orléans du 26 au 30 décembre 1975. Pendant ces cinq jours, plus de 700 professeurs, venus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, ont pu se communiquer leurs problèmes, échanger leurs expériences, nouer, à travers les ateliers et autour des travaux du congrès, des relations qui vont prolonger, au cours des trois prochaines années, l'intérêt et la portée de ce grand rassemblement d'enseignants de tous les niveaux, tous également attachés à la langue et à la culture françaises.

La délégation québécoise comptait 41 personnes représentant différents ministères (Éducation, Affaires intergouvernementales, Affaires culturelles), des éditeurs et l'AQPF (15 professeurs de français). Les deux vice-présidents, MM. Maurice Borduas et Marcel Dupont, la secrétaire, Mme Cécile Dubé, le président fondateur, M. Émile Bessette, les deux membres de la Commission Europe-Québec, MM. André Gaulin et Gilles Dorion, le directeur de la revue *Québec français*, M. Christian Vandendorpe, les professeurs Alonzo LeBlanc, Maximilien Laroche et Jean-Claude Gagnon composaient la « délégation officielle » de l'Association. Leurs frais de transport et de séjour ont été assumés par le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère des Affaires extérieures du Canada et l'Université Laval, qu'il convient de remercier tout particulièrement.

Rappelons que les travaux étaient consacrés aux quatre thèmes suivants : « Plurilinguisme et enseignement du français, langue maternelle, langue seconde, ou langue étrangère » ; « Les différentes approches méthodologiques pour la lecture des textes littéraires » ; « L'Amérique et Mimésis : récits de voyages et représentation littéraire » ; « Les échanges culturels entre les littératures francophones et la littérature des États-Unis d'Amérique aux 19^e et 20^e siècles ».

M. Jean-Claude Gagnon a présenté une communication s'inscrivant dans le thème n° 2 : « L'initiation à la lecture du discours narratif ». MM. Gaulin, LeBlanc, Laroche et Dorion ont brossé un « Panorama de la littérature québécoise » (essai, théâtre, roman et poésie). Soulignons que M. Luc Lacourcière a prononcé une conférence intitulée « La Nouvelle-France et le Théâtre de la Foire » et M. William F. Mackey, un exposé portant sur « Les niveaux et fonctions du bilinguisme ».

La Commission interrégionale sur l'enseignement du français langue maternelle a profité de l'occasion pour tenir une brève réunion afin de préparer celle de juin prochain et de faire le point sur la bibliographie pratique qu'elle entend publier d'ici l'été.

Au cours de l'Assemblée générale qui s'est tenue à l'issue du Congrès, de nouveaux statuts ont été adoptés et les délégués ont élu un nouveau Bureau pour les trois années à venir :

Présidente : Mme Lucette Chambard (France).

Vice-présidents : M. Jarmo Anttila (Finlande) ; M. Gilles Dorion (Québec).

Membres du Bureau : M. René Bismuth (Canada) ; Mme Eva Sloth Carlsen (Danemark) ; M. Jean Demoule (France) ; M. Jacques Fere-mans (Belgique) ; M. Daniel Koenig (Île Maurice) ; Mme Claude Le Goff (États-Unis) ; M. Adisa Ligali (Nigéria) ; M. André Maman (États-Unis) ; M. Etsuji Matsumoto (Japon) ; M. Jürgen Olbert (R.F.A.) ; M. Jacques Rabat-toni (Suisse) ; Mlle Marie de Lourdes Rodrigues (Brésil).

Président fondateur : M. Louis Philippart (Belgique).

Vice-président fondateur : M. Jean Auba (France).

Président honoraire : M. Jacques Hardré (États-Unis).

Secrétaire générale, désignée par le Bureau : Mme May Collet.

Le nombre des associations affiliées à la FIPF est maintenant de 51 (dont 49 à titre de membres actifs et 2 à titre de membres associés).

Le prochain congrès aura lieu en 1978, à Bruxelles. La date définitive et les thèmes seront précisés ultérieurement.

Note importante : il n'est pas inutile de rappeler que tout professeur de français peut adhérer à la Fédération internationale des professeurs de français à titre individuel. Écrivez à l'adresse suivante, afin d'obtenir plus de renseignements à ce sujet :

F.I.P.F.
Centre international d'Études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault
92310 Sèvres
France

L'AQPF tient à remercier très chaleureusement son président fondateur, M. Émile Bessette (Université de Montréal), qui vient de terminer un mandat de six ans au Bureau de la Fédération.

L'A.Q.P.F. dénonce le ridicule des offres patronales sur la tâche

À la mi-décembre, l'A.Q.P.F. émettait un communiqué de presse qui dénonçait, en ces termes, les offres patronales faites aux enseignants, plus spécialement celles traitant de la tâche :

« L'A.Q.P.F. se demande comment le ministre Garneau (titulaire de l'Éducation à l'époque) qui se prétend le défenseur et le maître d'œuvre de la qualité de l'enseignement peut à la fois concilier sa profession de foi avec des offres aussi rétrogrades que celles présentées aux enseignants.

Plus particulièrement, l'A.Q.P.F. souligne que le gouvernement, à grand renfort de publicité, s'est vanté d'accorder une priorité à l'enseignement du français. Le plan de développement de l'enseignement des langues ne comptait-il pas parmi ses objectifs la réévaluation du programme-cadre et le perfectionnement des maîtres en français ? L'A.Q.P.F. doute de la réalisation de ses objectifs à la lumière d'offres patronales aussi aberrantes qu'une augmentation de la tâche, l'accroissement possible du nombre d'élèves par classe et la simplification outrancière du travail de l'enseignant à une présence physique à l'intérieur de l'école.

Le ridicule de ces offres rend impossible l'amélioration de l'enseignement du français. Il devient donc inutile, dans de telles conditions, de penser offrir un enseignement plus personnalisé, plus individualisé, pré-requis à tout discours sur la qualité de vie en éducation.

L'A.Q.P.F. trouve le gouvernement malhonnête de ne pas tenir compte des conclusions de ses propres études. Ainsi, dans un rapport de la commission d'étude de la tâche des enseignants de l'élémentaire et du secondaire (C.E.T. E.E.S., mars 1975), les auteurs en arrivent à la conclusion que la tâche globale actuelle d'un enseignant de français est de 43.3 heures par semaine. Dès lors, peut-on croire au sérieux d'offres patronales qui mesurent l'augmentation de la qualité de l'enseignement à une augmentation de la tâche ?

L'A.Q.P.F. invite donc le gouvernement à relire son rapport ainsi que le mémoire sur la tâche que l'Association Québécoise des Professeurs de Français présentait, en avril 1972, au Conseil Supérieur de l'Éducation. »

Littératures de langue française hors de France

Un événement dans l'édition internationale de langue française qui concerne directement les professeurs de français: la Fédération internationale des professeurs de français publie une ANTHOLOGIE DIDACTIQUE: *Littératures de langue française hors de France*. Un volume de 496 pages, broché, 15 x 22 cm, sous couverture deux couleurs, 64 illustrations. Prix: \$15.50.

C'est la première fois qu'une anthologie didactique mobilise tant d'universitaires et de professeurs: nous avons pu compter sur le concours de quatre équipes et de vingt-quatre collaborateurs.

C'est la première fois aussi qu'une anthologie didactique est consacrée à l'ensemble des littératures de langue française hors de France.

Livre de lecture, elle a voulu, comme toute anthologie, assumer sa fonction médiatrice à l'égard des œuvres elles-mêmes et illustrer avec un souci d'équilibre la richesse, la diversité et l'originalité des valeurs de civilisation et de culture qu'expriment les littératures de langue française hors de France. D'autre part, par le truchement de la langue française, elle souhaite contribuer au dialogue des cultures qu'elle représente et à la prise de conscience par les générations montantes des conditions et des atouts d'un humanisme vivant, moderne et international.

Instrument de travail, elle se distingue par ses caractéristiques didactiques.

Elle comprend neuf sections alphabétiquement ordonnées: Afrique Noire, Madagascar et Ile Maurice; Antilles: Haïti, Martinique, Guadeloupe; Guyane et Louisiane; Belgique; Liban; Grand-Duché du Luxembourg; Maghreb; Québec; Suisse; Vietnam.

Chacune des sections est introduite par une *synthèse d'histoire littéraire et culturelle* qui comprend généralement: 1) une étude de la genèse et de l'évolution de la littérature de langue française de telle région ou de tel pays, compte tenu du contexte socio-politique, socio-culturel et socio-linguistique qui les éclaire; 2) l'évocation et la caractéristique des étapes marquantes de cette évolution; 3) le point de la situation de la littérature d'aujourd'hui, des tendances qui en révèlent l'originalité et des problèmes spécifiques qu'elle soulève tant sur le plan de l'écriture que sur le plan culturel.

Dans chaque section, *les auteurs sont disposés selon l'ordre chronologique*. Une notice bio-bibliographique est réservée à chacun d'eux.

Les textes, choisis en fonction de leur qualité et de leur représentativité, appartiennent,

pour la plupart aux XIX^e et XX^e siècles et sont présentés avec leurs références exactes. Généralement situés dans leur contexte littéraire ou culturel, ils sont assortis de notes en bas de page qui visent à faciliter la compréhension des faits de langue, de civilisation et de culture.

L'anthologie s'achève par une série de *tableaux synoptiques*. En outre, elle est illustrée de photographies, de reproductions d'œuvres d'art et de documents d'archives.

L'anthologie des littératures de langue française hors de France est principalement destinée à la jeunesse scolaire et universitaire ainsi qu'aux enseignants de français des pays francophones et des pays non francophones où le français est enseigné en tant que langue seconde ou langue étrangère. Il va sans dire qu'elle est susceptible d'intéresser tout amateur de littérature.

Souscrivez dès à présent à cette importante anthologie totalement nouvelle et originale. Adressez votre bulletin de souscription aux Éditions du Renouveau pédagogique, 8955, boulevard Saint-Laurent, Montréal 354, P.Q.

Le C.P.I. enquête...

La dernière année, le Conseil Pédagogique Interdisciplinaire (C.P.I.) s'est donné comme projet l'analyse des objectifs de l'enseignement au secondaire. À cette fin, une équipe a préparé un questionnaire qui est aujourd'hui envoyé à plus de mille personnes choisies parmi les associations de professeurs de disciplines diverses. De sa liste de membres, l'A.Q.P.F. a fourni le nom de cent enseignants du niveau secondaire. Nous invitons donc les personnes sélectionnées à bien vouloir répondre au questionnaire.

L'A.Q.P.F. participera à l'analyse des données de cette enquête dont les résultats pourraient servir d'indices dans l'éventualité d'un réaménagement de la grille de cours au secondaire. Nous vous tiendrons au courant...

Séminaire français en Suisse

Le 26 mai 1976, de 8h30 à 17h00, aura lieu à Burgdorf près de Berne, le Séminaire français organisé par l'Association des professeurs de français de l'État de Berne (APF). Le nombre de places est limité; prière de s'inscrire tout de suite auprès de M. JP. Tardent, Dr ès Lettres, Pestalozzi-Str. 37, CH 3400 Burgdorf, Suisse, qui donnera tous les renseignements complémentaires.

L'inscription (40 Sfr) comprend tous les avantages de la journée et les ACTES du Séminaire, soit le texte intégral des communications et leur résumé.

Prière d'annoncer vos communications brèves (env. 2000 mots) immédiatement; elles seront consacrées à un aspect particulier de la *langue* (enseignement, linguistique, dialectes, etc.) et des *civilisations* (littérature, histoire, sociologie, etc.) *d'expression française*. Les communications de l'étranger sont les bienvenues.

La réalisation des accords de collaboration

Les accords de collaboration conclus entre l'A.Q.P.F. et le M.E.Q. sont en bonne voie de réalisation.

En effet, déjà deux comités de la section A.Q.P.F. — Montréal qui avaient pour tâche de faire l'étude critique de deux documents provisoires, l'un portant sur «la place de l'enseignement de l'orthographe dans le programme-cadre de français au secondaire», l'autre sur «l'enseignement du français au secteur professionnel», vont remettre d'ici peu leur évaluation de ces dits documents.

Deux autres comités ont été formés et vont, dans les mois qui suivent, tenter de faire l'état de la question et proposer quelques orientations sur «la grammaire dans l'enseignement du français au deuxième cycle de l'élémentaire» et sur «les problèmes relatifs à l'enseignement de la littérature au deuxième cycle du secondaire». Les sections de Québec et de Montréal assument conjointement l'étude de la première question tandis que la section de Québec prend la responsabilité de l'analyse de la seconde question.

Aurélien Boivin, auteur

Notre collègue de l'équipe de rédaction, Aurélien Boivin, assistant de recherche au *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, vient de faire paraître une importante bibliographie critique et analytique intitulée *Le conte littéraire québécois au XIX^e siècle*. On trouvera dans les nouveautés un compte rendu de cette étude remarquable.

Renouvellement de la cotisation

L'opération renouvellement de la cotisation, engagée par notre trésorier, Joseph Lenoir, va bon train et remporte des succès inattendus. Ceux qui éprouveraient des remords de n'avoir pas répondu encore sont invités à le faire sans délai. Selon nos statuts, la cotisation est renouvelable au jour anniversaire de l'adhésion. Pensons-y!